



MAIRIE DE COGGIA



Liberté - Egalité - Fraternité

**COMMUNE DE COGGIA**  
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**  
**DES**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 27 mars 2025**  
**N° 05**

--

**OBJET :** Versement d'une aide financière au Collège de Vico dans une cadre d'un voyage scolaire.

**Date de la convocation :** 24/03/2025  
**Nombre de membres Composants l'Assemblée :** 15  
**Nombre de Conseillers en exercice :** 15  
**Nombre de membres présents :** 07  
**Nombre de votants :** 12  
**Quorum :** 08  
**Secrétaire de séance :** Monsieur COGGIA François

**L'an deux mil vingt-cinq, et le jeudi 27 mars 2025, à 17 heures, le Conseil Municipal de la Commune de COGGIA s'est réuni en séance publique ordinaire, en salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame, BIFERALI Martine, 3eme adjointe au Maire de COGGIA.**

**Etaient présents :** Monsieur COGGIA Jean-Dominique, Madame BIFERALI Martine, Monsieur PASSALACQUA Jean-Louis, Madame ALFONSI Noëlle, Madame LIBONATI Julie, Monsieur SPADA Sébastien, Monsieur COGGIA François.

**Etaient absents :** Monsieur MALATESTA Ludovic, Madame ANDREÏ Brigitte, Monsieur ALZAPIEDI Antoine.

**Absents représentés :** Monsieur AMPART Jean-Claude donne pouvoir à Madame ALFONSI Noëlle, Monsieur LAPORTE Bernard donne pouvoir à Monsieur COGGIA Jean-Dominique, Monsieur RAFFALI Louis donne pouvoir à Monsieur SPADA Sébastien, Madame AIUTI Dominique donne pouvoir à Madame LIBONATI Julie, Monsieur FENECH Carmel donne pouvoir à Monsieur Passalacqua Jean-Louis.

**S'agissant d'une re convocation, le quorum n'est pas requis et le Conseil Municipal peut délibérer valablement.**

Le président expose au Conseil Municipal que le Collège de Vico organise un voyage scolaire en Emilie Romagne avec les élèves de Troisième, et que pour réduire la participation parentale, ils sollicitent une aide financière à chaque Mairie au prorata du nombre d'élèves.

5 élèves sont concernés sur la Commune :

- ALFONSI CASHA Léa
- ALAKSIN PATRO Eva
- BRUSCHI Lucas
- DA SILVA FERREIRA Kylian
- FIORI Chiara

Une participation de 100€ par enfants est demandée, soit une participation de 500€ au total.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve avec 15 voix pour l'attribution d'une aide financière de 500€ au Collège de VICO.

*Voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de son affichage et de sa publication.*

*Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi par voie dématérialisée via le site « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse suivante : <https://citoyens.telerecours.fr/> Ce recours contentieux peut être précédé d'un recours gracieux adressé au Maire dans les mêmes conditions de délais. En cas de recours gracieux préalable, le délai de recours contentieux est prorogé.*

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme au registre.

Le Maire,

François COGGIA



Collège de VICO

VICO, le 21/01/2025

Affaire suivie par :  
Jean-Marc BAILLEUL  
Principal  
Tél : 04 95 26 61 41  
Mél : [ce.6200048h@ac-corse.fr](mailto:ce.6200048h@ac-corse.fr)

Collège de VICO  
Baratello  
20160 VICO

Monsieur Le Principal du Collège de Vico  
à  
Monsieur le Maire de Coggia

Monsieur le Maire,

Le collège de Vico organise un voyage scolaire en Emilie Romagne (Bologne, Ravenne) avec les élèves de troisième. L'équipe éducative propose un séjour centré autour de la culture et de la découverte d'une université du 28 avril au 2 mai 2025.

Afin de réduire la participation parentale, une aide financière est sollicitée à chaque mairie au prorata du nombre d'élèves de votre commune effectuant le voyage.

Nous espérons, dans le cadre de votre budget, que la participation par enfant puisse s'élever à cent euros.

Dans votre commune, cinq enfants sont concernés :

- Alfonsi Casha Léa
- Alaksin Patros Eva
- Bruschi Lucas
- Da Silva Ferreira Kylian
- Fiori Chiara

En vous remerciant par avance pour votre compréhension et votre aide, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

Le Principal

Jean-Marc BAILLEUL